# Comment alimenter mon CET ?

Si votre structure vous donne la possibilité d'opter pour une rémunération ou un transfert de vos jours vers un compte épargne-retraite, votre formulaire se déroulera en trois étapes avant d'être transmis à votre Direction des Ressources Humaines. Dans le cas contraire, il se déroulera en deux étapes :

## Cas n°1 : Je suis concerné uniquement par l'alimentation du CET

L'application oHRis vous permet de verser des jours de congés sur votre compte épargne-temps. Il existe deux options pour effectuer une demande d'alimentation.

- 1. Depuis votre page d'accueil
- 2. Depuis le menu CET

## Option 1 : Depuis votre page d'accueil

**1.** Cliquez tout simplement sur le bouton “**Nouvelle demande CET**” sur le raccourci CET de votre page d'accueil.

## Option 2 : Depuis le menu CET

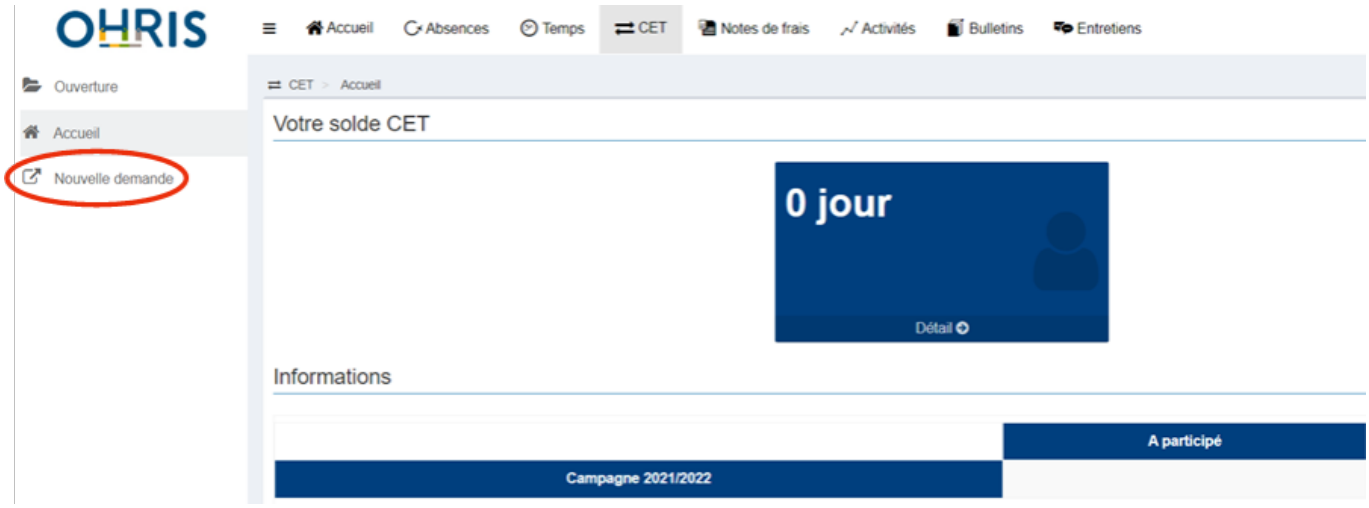


**1.** Cliquez alors sur le menu“**CET**” figurant sur votre bandeau supérieur de menus.
Votre solde CET apparaît.
**2.** Cliquez sur “**Nouvelle demande**”.

Quelle que soit l'option choisie, vous accédez au formulaire de demande CET oHRis sur lequel s'affiche votre solde actuel (avant de participer à la campagne en cours)

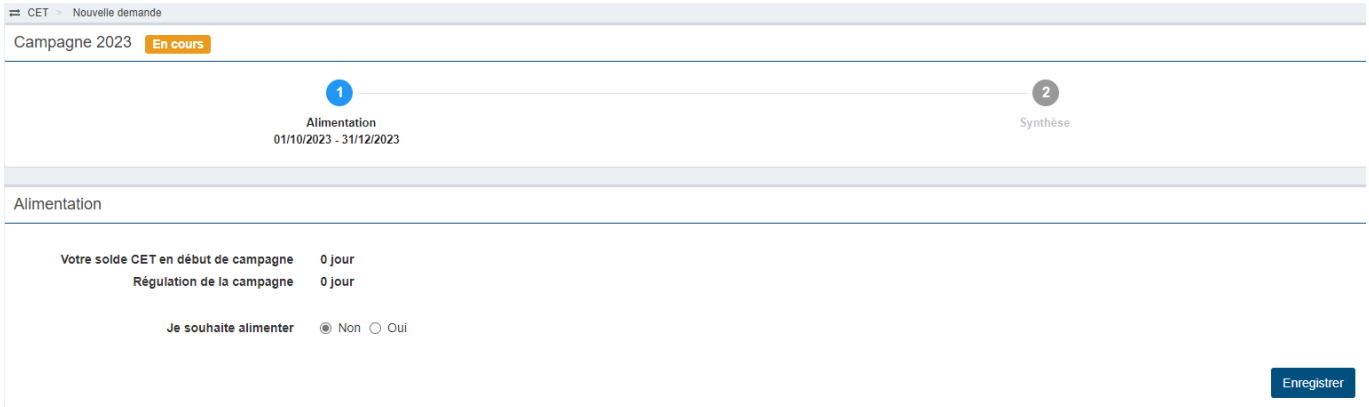


3. A l'option « Je souhaite alimenter », cochez « **oui** » afin de procéder à l’alimentation de votre CET.

Votre formulaire se déroule.
**4.** Entrez le nombre de jours que vous souhaitez verser sur votre CET dans la rubrique du compteur de votre choix.
**5.** Enfin, cliquez sur “**Enregistrer**”.

Une pop-up s'affiche vous demandant de confirmer votre alimentation :

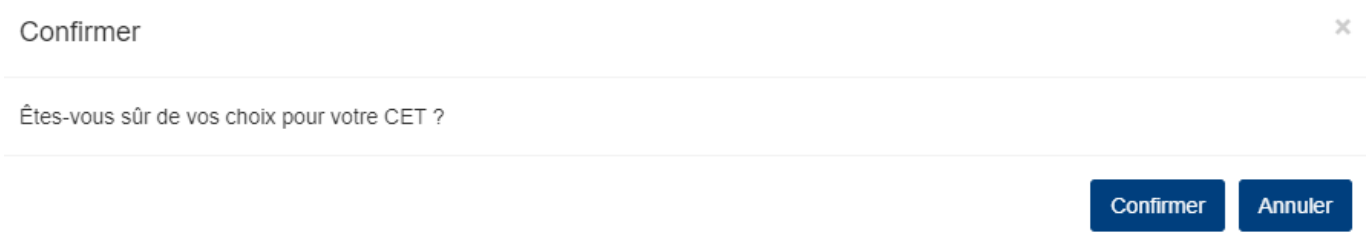


.
Suite à cette confirmation, vous accédez à l'étape 2 de synthèse :

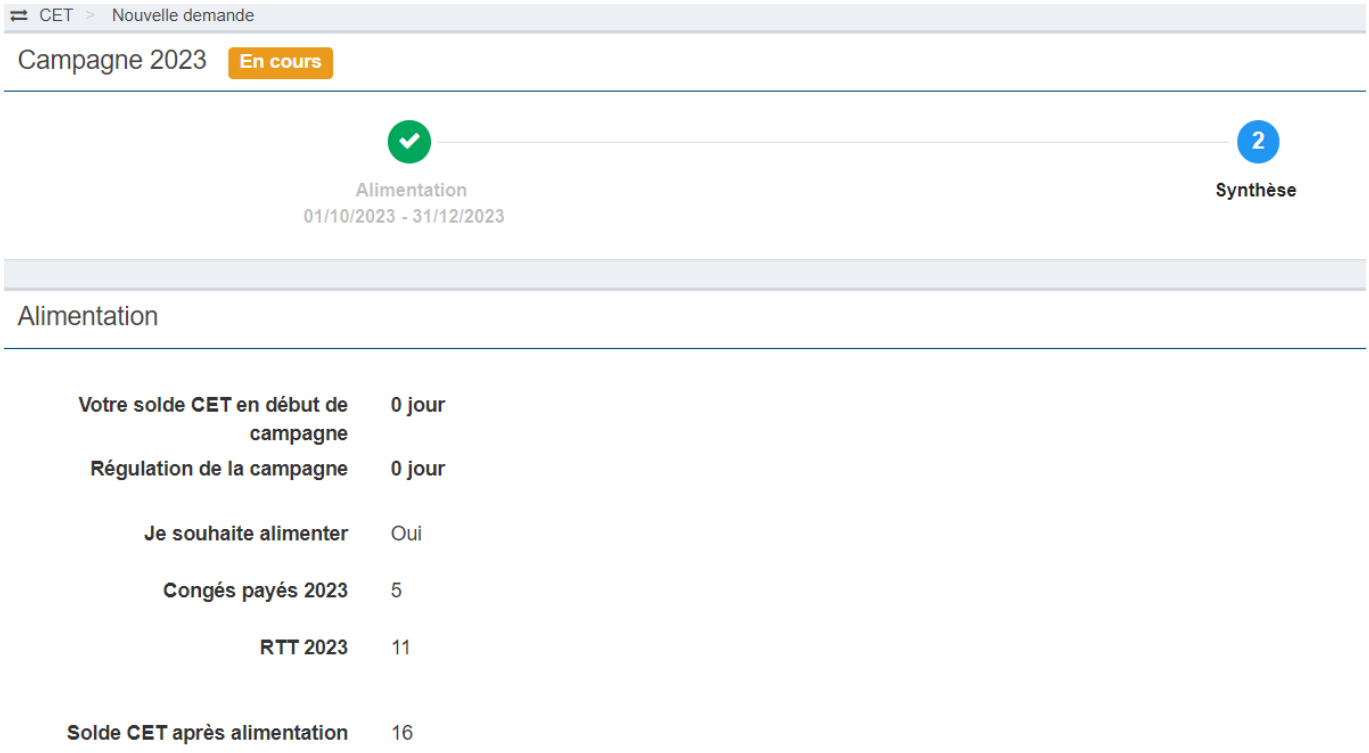


Toutes les données transmises sont reprises dans cette synthèse. Plus aucune action de votre part n'est requise.

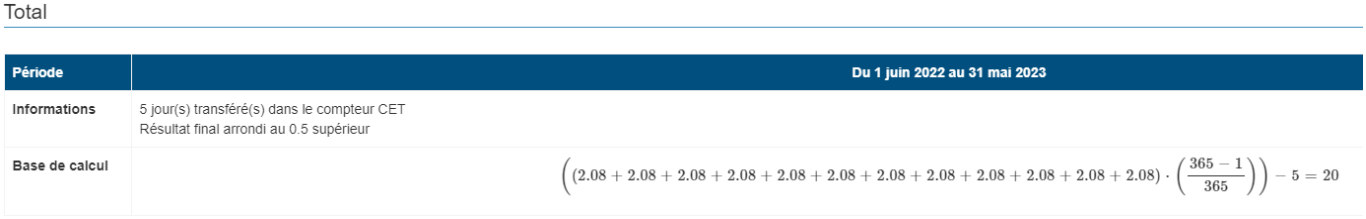


Les jours déposés sur votre CET sont directement retirés du crédit du ou des compteur(s) utilisé(s). Dans l'exemple ici présent, 5 jours sont retirés du compteur de CP.

# Cas n°2 : Je suis concerné également par le choix d'option

**1.** Suivez la procédure ci-dessus (Cas n°1) afin d'alimenter votre CET.
Une fois l'étape 1 validée, vous accèderez à l'étape 2 vous permettant de réaliser votre choix. [1)]

[1)]
Comment opter/réaliser un choix sur mes jours CET ?

From:
https://documentation.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
**https://documentation.ohris.info/doku.php/module_cet:comment_alimenter_mont_cet**

Last update: **2024/02/01 12:58**